

SIVU ENFANCE JEUNESSE DE LA VALLÉE DE LA VANÉRA

CLUEDO CAMP

“Un meurtre presque parfait”

PROGRAMME ADOS (CM2 À 2ND)



INSCRIPTIONS ET RENSEIGNEMENTS

DU 23 MARS AU 7 AVRIL 2026

SEMAINE 1 - DU 20 AU 24 AVRIL

LUNDI
20



Recrutement des agents "Ma carte d'accès" Mini défis en équipe

Nous avons besoin de vous !
Rejoins notre équipe d'agent et lance toi dans la mission secrète exceptionnelle de ces vacances.

MARDI
21

SORTIE JOURNÉE - Mas Tartas



Entraînement d'Élite Fondue au chocolat

Viens à bout du parcours d'obstacle.
Une après-midi gourmande avec une fondue au chocolat.



MERCREDI
22



Initiation au décryptage Création de Badge

Une journée pour tout savoir sur le décryptage des codes.
Crée ton badge d'agent secret.

JEUDI
23

SORTIE JOURNÉE - Font-Romeu

Les Enquêtes Romeufontaines



Élucidez les plus grands mystères Romeufontains.



VENDREDI
24



Création de Gadgets Hot Dog Party

Un atelier bricolage pour créer "La meilleure invention".
Régale-toi avec un repas spécial Hot Dog.

Repas fourni par le SIVU



Déplacement en bus



Sac à dos - Pique-nique - Bouteille d'eau - Vêtement chaud

SEMAINE 2 - DU 27 AU 30 AVRIL

LUNDI
27



Révéler les empreintes Jeux de société

La révélation d'empreinte n'aura plus aucun secret pour toi avec cet atelier scientifique. Viens découvrir les jeux de société d'enquête, de détective et de déchiffrement de codes.

MARDI
28

Casque réalité virtuelle Défi Fakes News

Immersion totale avec une animation autour des casques de réalité virtuelle avec Play I.

Sauras-tu démêler le vrai du faux avec le défi des Fakes News.



MERCREDI
29



Grande enquête du centre Scénarios d'enquête

C'est le dénouement de la grande enquête. Découvre " Qui est l'animateur coupable du meurtre ? "

JEUDI
30

SORTIE JOURNÉE - Nahuja



Escape Game Nature et création camp de base

Crée ton camp de base d'espion en forêt et participe à l'Escape Game nature façon course d'orientation.



VENDREDI
1



FÉRIÉ

Bon week-end à tous !

CLÔTURE DES INSCRIPTIONS

LE 7 AVRIL 2026 (18H15)

SIVU ENFANCE JEUNESSE DE LA VALLÉE DE LA VANÉRA

1 rue du Canigou
66340 OSSÉJA
ALSH 06-47-29-03-79
PIJ 06-25-22-86-28
alsh.vanera@gmail.com
www.sivuej-vanera.fr



Accueil Vacances
8 rue d'Espagne
66340 Palau-de-Cerdagne
ALSH 06-47-29-03-79
PIJ 06-25-22-86-28

Ouverture du centre : 7h45-9h15 / 11h45-12h15 13h15-13h45 / 16h45-18h15



Attention pas de restauration scolaire.
Fournir le repas froid tiré du sac.

TARIFICATION DE L'ACCUEIL DE LOISIRS EXTRASCOLAIRE

Accueil de loisirs Extrascolaire maternel - primaire - adolescent								
		Familles du territoire SIVU et Familles de la commune de Latour de Carol pour les 3-17 ans ainsi que pour les 12-17 ans du SIVM de la Haute Vallée du Sègre résident à l'année. *		Forfait mini séjours	Familles résidentes à l'année aux communautés de communes Pyrénées Cerdagne, Pyrénées catalanes, hors SIVU (3- 17 ans), hors commune de Latour de Carol (3-17 ans) et hors Haute Vallée du Sègre (12-17 ans) *			
		ALSH 3/6+6/11+Passerelle+12/17 ans		Supplément Sortie	Supplément ALSH 3/17 ans	ALSH 3/6 et 6/11 ans et Passerelle+12/17		Supplément Sortie
		½ J	Journée	Journée	2 à 4 jours	½ J	Journée	Journée
Tarif QF	0 à 550	3	6	En fonction du coût de la sortie.	En fonction du coût du séjour	5	10	En fonction du coût de la sortie
Tarif QF	551 à 800	3,50	7			5,50	11	
Tarif QF	801 à 1000	4	8			6	12	
Tarif QF	1001 à 1499	4,50	9			6,50	13	
Tarif QF	≥ 1500	5	10			7	14	
Tarif QF	Non Communiqué	5	10			7	14	
Allocataires MSA		Les familles doivent fournir les attestations MSA indiquant leur coefficient familial. Pour cela, elles se rendent sur leur espace personnel de la MSA.						
Accueil de loisirs Extrascolaire maternel - primaire - adolescent								
Familles non concernées par les situations de résidence notées ci-dessus *		10 Euros la demi-journée - 20 euros la journée						
Attention une majoration de 5 euros sera appliquée à la prestation pour tout départ de l'enfant au-delà de l'heure de fermeture (18h15).								

En cas d'absence de l'enfant pour des raisons de santé, seul un jour de carence sera appliqué sur présentation d'un certificat médical dans les 8 jours qui suivent l'absence, pour permettre la déduction du ou des jours d'absence.

